

CHANTILLY MAGAZINE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

#158
mars-avril 2023
WWW.VILLE-CHANTILLY.FR

CHANTILLY VILLE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

P. 2 / Actualités

Votre compteur d'eau devient connecté !

P. 4 / Urbanisme-Environnement

L'environnement au cœur de notre action

P. 5 / Patrimoine

La croix d'autel de l'église Notre-Dame de l'Assomption est restaurée

P. 7 à 11 / Finances publiques

BP 2023 : les investissements seront maintenus à un niveau de 4,1 M€

P. 12 & 13 / Démocratie participative

Budget participatif 3^{ème} édition : direction le quartier du Bois Saint-Denis

INVESTISSEMENTS

Jardin et parking de la Canardière, de beaux aménagements pour le confort de tous

Le jardin est ouvert tous les jours du 1^{er} avril au 30 septembre de 9h à 19h et du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h.
Le parking (zone orange) est payant du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ; gratuit le samedi, le dimanche, les jours fériés et en août ; durée du stationnement autorisée : 3h ; gratuit : 1h par jour ou 2 x 30 min.

NOUS
CONTACTER



■ **Accueil Mairie**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi matin de 8h30 à 12h. 11 avenue du Maréchal Joffre
Tél. 03 44 62 42 00

■ **Permanences du Maire**
Madame le Maire reçoit chaque samedi matin sans rendez-vous à la mairie de 9h30 à 10h30 ou sur rendez-vous en appelant son secrétariat au 03 44 62 42 11
Mail : maire@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Finances**
Florence Woerth
Maire-Adjoint
Sur rendez-vous le samedi matin.
Mail : f.woerth@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Urbanisme**
Frédéric Servelle
Maire-Adjoint
Sur rendez-vous le samedi matin.
Tél. : 03 44 62 70 50/54
Mail : urbanisme@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Logement**
Bénédicte de Cacqueray,
Maire-Adjoint
Claude Van Lierde, Conseiller municipal délégué
Le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h.
Tél. : 03 44 62 42 23
Mail : logement@ville-chantilly.fr

■ **Services Techniques**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
8 rue Emile Le Prat
Tél. 03 44 62 53 80

■ **Facebook**
@villedechantillyofficiel

■ **Instagram**
@villedechantilly

■ **Site internet**
www.ville-chantilly.fr

Permanences du Député
Eric Woerth
Tél. : 03 44 55 13 13
eric.woerth@orange.fr



Actualités Cantiliennes

Votre compteur d'eau devient connecté !

Pour vous accompagner dans la maîtrise de vos consommations et préserver la ressource, SUEZ va déployer une nouvelle technologie : les compteurs d'eau communicants, vous permettant ainsi de bénéficier de nouveaux services 100 % gratuits.

Ainsi, de nouvelles fonctionnalités seront bientôt disponibles pour faciliter la gestion de votre budget eau au quotidien :

- Plus besoin d'être présent lors du relevé de votre compteur, celui-ci est relevé automatiquement même en votre absence,
- Plus d'estimation de votre consommation, votre facture correspond à ce que vous avez réellement consommé,
- Vous avez accès, en temps réel, à votre consommation quotidienne,
- Vous pouvez choisir d'être alerté en cas de fuite ou de consommation excessive, par SMS, par mail ou par courrier.

Pour déployer ces nouveaux services entièrement gratuits, il est nécessaire d'équiper chaque compteur d'eau d'un émetteur. Aucun danger pour la santé, cette technologie utilise des ondes radio de fréquence très faible et ne transmet que quatre informations par jour dans un délai d'une fraction de seconde.

Afin de réaliser cette opération, les équipes de la société EUROCOM 2000 interviendront prochainement pour équiper gratuitement votre compteur.

• Si votre compteur est accessible, votre présence n'est pas indispensable. Vous serez informé de l'équipement de votre compteur par l'avis de passage que nous laisserons après notre intervention.

• Si votre compteur n'est pas accessible, reportez-vous à l'avis de passage et contactez la société EUROCOM 2000 pour convenir d'un rendez-vous dans les meilleurs délais.

Votre compteur équipé, un avis vous invitant à créer votre compte en ligne pour bénéficier de l'ensemble des services vous sera remis.

Les agents qui interviendront sur vos installations sont munis de leur carte professionnelle et habillés en tenue de travail EUROCOM 2000.

Compteurs d'eau
La télérelève arrive dans votre commune

Pour vous aider à maîtriser vos consommations d'eau potable, votre compteur devient connecté.

➤ Vous pourrez ainsi bénéficier de **nouveaux services 100% gratuits** qui vous simplifieront la vie et vous permettront de réaliser des économies :

- Un relevé à distance de vos consommations
- Une facturation de vos consommations réelles

➤ Le suivi quotidien de vos consommations

➤ Des alertes par SMS, mail ou courrier en cas de fuite ou de consommation excessive (après paramétrage sur votre compte en ligne)

Comment se déroule l'intervention ?

➤ Un technicien de la société **EUROCOM 2000** interviendra à votre domicile pour réaliser la modification de votre compteur d'eau. Cette intervention est entièrement **securisée et gratuite**.

2 situations possibles

1 Votre compteur d'eau est accessible
Votre présence n'est pas nécessaire pour l'intervention. Un avis de passage déposé à votre domicile confirme que la modification de votre compteur a été réalisée et que vous pourrez très prochainement bénéficier des nouveaux services.
*Une réserve de la création de votre compte en ligne

2 Votre compteur d'eau n'est pas directement accessible
Votre présence est nécessaire pour l'intervention. Un avis de passage déposé à votre domicile vous invite à prendre rendez-vous avec nos services pour programmer l'intervention en votre présence.

☎ **01 86 30 02 63**
de lundi au vendredi de 9h à 17h
et le samedi de 9h à 12h
ca@eurocom2000.fr

10 jours après l'intervention, rendez-vous sur www.toutnormandie.fr pour créer :

1 Mon compte en ligne
Je renseigne mon adresse de référence client et mon identifiant que je trouve en haut à droite de ma facture. Je crée mon mot de passe.

2 Mes alertes personnalisées
Je clique sur "Ajouter de l'eau" pour préciser "Alerte fuite" et "Alerte surconsommation" et je choisis la manière dont je veux être alerté (par mail ou sms).

Chantilly
SUEZ



AVIS DE PASSAGE
Modification de votre compteur d'eau

Date de passage :

Chère cliente, cher client, pour vous aider à maîtriser vos consommations d'eau potable, votre compteur devient connecté.

Un technicien de la société **EUROCOM 2000** est passé chez vous pour procéder à la modification de votre compteur.

➤ Vous pourrez très prochainement bénéficier de nouveaux services 100% gratuits qui vous simplifieront la vie et vous permettront de réaliser des économies. Découvrez-les au dos de ce document.

Index relevé lors de l'intervention

☎ **01 86 30 02 63**
de lundi au vendredi de 9h à 17h
et le samedi de 9h à 12h
ca@eurocom2000.fr

Si vous constatez une anomalie sur le relevé de votre index, merci de contacter la société EUROCOM 2000 dans les plus brefs délais.

*Vous réservez de la création de votre compte en ligne

Chantilly
SUEZ



Chantilly Mag : Hôtel de Ville, 11 avenue du Maréchal Joffre, 60500 Chantilly - Tél. 03 44 62 42 00 - Fax. 03 44 62 42 59
Site : www.ville-chantilly.fr - Facebook : villedechantillyofficiel - Directeur de la publication : François Kern - Rédaction : Frédéric Tricot - Maquette magazine et photos : Service communication - Photo "Le mot du Maire" : ©CCAC - Photo de couverture : ©Nicole Vacher - Tirage : 8 000 exemplaires - Imprimeur : E. Grille (papier 100% recyclé, encre végétale) - Distribution : Société ADREXO, Villers sous Saint-Leu
Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : www.ville-chantilly.fr

|| *Le compte administratif 2022 démontre la bonne gestion de nos finances malgré les difficultés rencontrées comme beaucoup de commune en France en 2022. Ceci témoigne d'une bonne solidité budgétaire* ||



De nombreux projets à venir !

3 ans déjà que vous m'avez renouvelé votre confiance lors des élections municipales. Ce début de mandat fut marqué par une période extrêmement difficile qui allait bouleverser nos vies : crise sanitaire, guerre en Ukraine et maintenant l'inflation. La ville s'est mobilisée pour être à vos côtés et continue de le faire.

Après le vote du budget, ce numéro de votre bulletin municipal nous permet de détailler les finances de la ville dans ce contexte difficile.

Le compte administratif 2022 démontre la bonne gestion de nos finances malgré les difficultés rencontrées, comme beaucoup de communes en France en 2022. Ceci témoigne d'une bonne solidité budgétaire.

Le budget voté a comme impératif notre volonté de préserver les services aux Cantiliens et notre ambition de continuer à investir pour que Chantilly reste attractive et moderne. Pour ce faire, nous avons engagé une maîtrise franche de nos dépenses de fonctionnement par la recherche d'économies dans tous les secteurs pour atténuer les surcoûts liés à la hausse générale des prix. Cependant pour maintenir le même niveau de services rendus aux cantiliens, nous sommes dans l'obligation d'augmenter les impôts fonciers qui n'avaient pas été augmentés depuis 2018.

Investir pour l'avenir et dynamiser Chantilly c'est ce que nous ferons en commençant cette année la rénovation complète des vestiaires du stade des Bourgognes. Utilisé par plus de 1800 sportifs chaque année il était urgent de leur proposer des espaces rénovés, sécurisés et d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique de ces espaces.

Par ce que la mobilité est un enjeu important et en pleine mutation, la piste cyclable qui doit relier Lamorlaye à Chantilly verra le jour cette année. Cet aménagement est le fruit d'un travail de collaboration entre la ville et plusieurs collectivités, la communauté de communes de l'Aire Cantilienne et le département de l'Oise. Il permettra les déplacements professionnels et de loisirs en toute sécurité vers le centre-ville et la gare de Chantilly. La réfection et la végétalisation du parking de la Canardièrre sont d'ores et déjà terminées. Les travaux de désamiantage de l'école maternelle du Coq Chantant vont pouvoir commencer et nous lancerons cette année le concours d'architecte pour la salle de spectacle dans l'espace Bouteiller. Nous poursuivons également les travaux nécessaires à la transition énergétique dans nos bâtiments publics. Vous trouverez tous les détails de nos investissements dans ce bulletin.

Ce nouveau mandat s'est aussi axé vers la participation des Cantiliens aux choix de dépenses concernant leur quartier : le budget participatif.

Chacun son budget ! C'est au tour des habitants du Bois Saint-Denis de pouvoir mettre en œuvre leur budget participatif. Déjà deux quartiers ont proposé et réalisé leurs projets. Le 13 mai prochain nous nous retrouverons salle d'Alençon afin de lancer le budget participatif du quartier. J'ai hâte de connaître vos envies et pourquoi pas vos folies !

Un projet qui nous tient particulièrement à cœur, car basé sur notre volonté de bien être dans notre ville : le jardin JADEN, fruit de la collaboration entre la ville et l'association Chantilly Nature. Les aménagements nécessaires sont en cours. Vous pouvez les voir en vous promenant dans les jardins familiaux où se niche ce projet environnemental original.

Par ailleurs, Chantilly ville paisible et familiale est aussi ville de culture. L'arrivée du printemps est l'occasion de lancer les nouvelles expositions ! Au Château de Chantilly tout d'abord, vous pourrez aller admirer deux magnifiques expositions jusqu'à la fin du mois de mai. La ville n'est pas en reste : depuis le 1^{er} avril vous pouvez découvrir l'exposition "Faire Passer la Lumière" au musée de la Dentelle de Chantilly. Cette nouvelle exposition, en lien avec le FRAC, fait entrer l'art contemporain au musée. Allez découvrir ce voyage que les artistes nous proposent, avec toujours à l'esprit, la dentelle de Chantilly. Dans le cadre des visites de Ville d'Art et d'Histoire vous pourrez contempler la croix d'autel, entièrement restaurée de l'église Notre Dame. Cette restauration s'inscrit dans notre politique de conservation du patrimoine municipal.

Enfin, nous pouvons être fiers de nos commerces qui participent à l'attractivité de la ville. Des nouveaux commerces s'installent et d'autres sont primés pour leur qualité ! j'organise désormais une réunion trimestrielle avec les commerçants cantiliens autour de tous les sujets de sécurité, d'animation et vie quotidienne.

Je vous invite à faire vos courses à Chantilly loin du tumulte et de l'agitation des grandes villes ou centre commerciaux. Dans nos commerces de proximité, vous bénéficiez de qualité de service et d'écoute.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Isabelle Wojtowicz
Maire de Chantilly



Frédéric Servelle
Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement

L'environnement au cœur de notre action

Chantilly Mag fait régulièrement le point sur les sujets urbanisme (évolution des projets immobiliers, magazine n°151) et environnement (transition écologique amorcée par la ville, magazine n°152) : aujourd'hui, nous relayons une action du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France concernant les portails anciens et nous vous proposons un point sur le projet JADEN.



Les portails anciens

Dans le cadre de son programme d'actions 2024, le Parc Naturel Régional (PNR) Oise-Pays de France lance un appel à projets relatif à la réhabilitation du petit patrimoine rural des communes membres du PNR.

Pour cette année, la Commission "Patrimoine Historique et Culturel" a retenu le thème des "portails anciens".

Les critères retenus sont les suivants :

- que le projet soit bien visible depuis l'espace public,
- qu'il ne soit pas protégé au titre des Monuments Historiques (ni classé, ni inscrit),
- que les travaux ne se limitent pas à un simple nettoyage ou une remise en peinture ; de même, ni l'électrification, ni les murs adjacents ne seront pris en charge,
- qu'ils soient réalisés dans les règles de l'art, avec des méthodes et des matériaux traditionnels (bois, pierre, brique, métal, mortier chaux...),
- et qu'ils soient conformes au PLU de la commune et au Cahier de Recommandations architecturales "clôtures" du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

Le montant des subventions accordées à chaque projet retenu pourra atteindre, au maximum, 70% du montant des travaux (HT pour le patrimoine public, TTC pour le patrimoine privé).

Information complémentaire, vous pouvez vous adresser au service urbanisme de votre commune ou directement auprès du PNR à François-Xavier BRIDOUX (fx.bridoux@parc-oise-paysdefrance.fr).



Projet environnemental JADEN

Quelques mots sur le projet environnemental situé au cœur de Chantilly : JADEN

La ville a acquis un terrain en plein cœur des jardins familiaux, en face des Services Techniques. Elle s'est appuyée sur une association, Chantilly Nature, créée autour de ce projet d'aquaponie par des experts du sujet (membres des JFO, SAGE de la Nonette...) pour développer un site pédagogique de sensibilisation à la protection de l'environnement au centre de Chantilly (avec l'aménagement d'une mare pédagogique et une plateforme d'observation ainsi qu'une serre).

Les travaux sont en cours et avancent de manière satisfaisante avec la création de mares, des implantations de cabanons, la mise en sécurité du site... Le terrassement de la serre est terminé et la structure de la serre a été montée le 14 avril. Les bassins et bacs de culture en aquaponie seront réalisés cet été pour une production de légumes et truites début 2024. Les travaux d'aménagement du site (cheminements, toilettes sèches, réseau, panneaux pédagogiques, mise en place de la permaculture ...) ont démarré le 10 avril pour 15 jours.

Début mai, les jeunes du CMJ viendront travailler les sols et planter les premières cultures. Quelques activités pédagogiques seront lancées courant 2023. Une journée de présentation du site pourrait avoir lieu le 9 juin après-midi (à confirmer) lors de la semaine de l'eau du SAGE de la Nonette.



Caroline Godard
Maire-Adjoint chargé de la Culture

La croix d'autel de l'église Notre-Dame de l'Assomption est restaurée



© A. Cambon de Lavalette

Après les 4 ans de travaux de restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption, la mairie poursuit son action de préservation du patrimoine religieux de la ville. En effet, si le bâtiment est désormais préservé pour les décennies à venir, l'église conserve de nombreux objets et tableaux, propriétés de la ville depuis la loi de 1905 et nécessitant les plus grands soins.

Parmi eux, une très belle croix d'autel du XVIII^e siècle, en bois et porcelaine, classée monument historique depuis 1912, avait été accidentée il y a quelques années. Restaurée fin 2022, elle vient de regagner l'église. Retour sur cette opération délicate menée par les restauratrices Adèle Cambon de Lavalette (spécialiste des sculptures) et Caroline Hall (spécialiste des objets en bois).

Ce Christ en Croix, qualifié de Christ janseniste en raison de la position verticale de ses bras, présentait de nombreux accidents tant sur la surface que dans sa structure : encrassement et empoussiérement, traces de colle de restaurations passées et de vernis oxydés, cassures au niveau du Christ en porcelaine, ornements en bronze cassés et désolidarisés, placage de la croix en bois d'ébène décollé et manquant, métal corrodé, socle bancal... L'objectif était donc de redonner lisibilité à cet objet et de le stabiliser pour éviter la poursuite de sa dégradation. Après le démontage de chacun des éléments (bois, bronze et porcelaine), ceux-ci ont été traités individuellement selon les techniques adaptées. Les pieds du socle ont été stabilisés avec des calles teintées et discrètes. Le placage dissocié a été recollé, consolidé et les lacunes comblées avec du placage d'ébène. Les éléments métalliques, pieds, ornements de la croix et cartouche portant la mention INRI en bronze argenté ont été nettoyés, certains, brisés, ont été réparés puis remis en place.

Enfin, pour le Christ en porcelaine émaillée, il s'agissait de réparer le bras gauche cassé. La dépose a permis de constater que le bras avait déjà été accidenté précédemment et réparé à l'aide d'une tige filetée. Le choix a donc été fait de laisser cette tige car son extraction aurait été trop risquée. Après un premier nettoyage, le bras a été recollé puis les manques et fragments disparus, ont été comblés puis retouchés, vernis et polis. Bien que cette retouche reste visible par un œil averti et constitue une trace de l'histoire de cet objet, la croix a retrouvé tout son lustre et a regagné le trésor de l'église Notre-Dame.

Vous pouvez la découvrir lors des visites commentées de l'église organisées par le service patrimoine de la ville (16 avril, 7 mai, 6 août et 3 septembre à 15h, 6€/pers).

Cette restauration a été financée à 50% par l'Etat (Direction Régionale des Affaires culturelles-Hauts de France) et à 30% par le Conseil Départemental.

Les visites du patrimoine sont de retour !

Du 8 avril au 10 septembre, des visites, rencontres et ateliers pour enfants organisés dans le cadre du label "ville d'art et d'histoire".

Programme disponible à l'accueil de la mairie et à l'office de tourisme de Chantilly.



Françoise Cocuelle
Conseillère municipale déléguée aux Commerces et au Développement économique

Bienvenue aux nouveaux et félicitations aux primés !

La ville est heureuse de vous présenter les derniers commerçants installés, les changements d'enseignes ou de propriétaires. Aujourd'hui à Chantilly, tous les secteurs d'activités sont représentés et l'offre marchande est importante.

ABONDANCE & CHOCOLAT

Philippe vous propose une très belle sélection de chocolats fins (Vallée d'Origine, Chapon Chocolatier), thés (Palais des Thés, Terre d'Oc), cafés de spécialité (Terres de Café) et des produits sélectionnés d'épicerie fine (foie gras Rougié, bœufs plats fins, condiments, confitures La Cour d'Orgères, biscuiterie Jeannette...)

Plaisirs et qualité à offrir ou à s'offrir, idées cadeaux, accueil bienveillant et gourmand !

36 avenue du Maréchal Joffre

Horaires : du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 15h à 19h, samedi de 10h à 19h et dimanche de 10h à 13h

Tél : 07 49 86 16 10



BEAUTYCONCEPT INSTITUT

Beautyconcept Institut reflète les valeurs de la marque Yonka (marque pionnière en aromathérapie et une référence en cosmétique). Fanny vous accueille dans une ambiance cocooning et chaleureuse en vous offrant un moment unique d'évasion entre ses mains expertes d'esthéticienne et vous propose un large éventail de prestations : soin visage et corps, épilations, modelage, beauté des mains et des pieds..... ; ventes de produits Yonka



36 avenue du Maréchal Joffre - Horaires : lundi au samedi de 9h à 19h

Tél : 06 51 18 07 93 - Site : beautyconcept.bookinbeautiful.fr

COMMERÇANTS PRIMÉS "QUALITÉ COMMERCE" !

La CCI de l'Oise a récompensé 4 commerçants chantillyens engagés dans une démarche qualité. Le commerce est évalué à partir d'une grille de plus de 100 critères analysant l'extérieur et l'intérieur du point de vente, l'accueil du client au téléphone, la communication, les services proposés, les actions menées par le commerçant en faveur du développement durable, ainsi que l'exploitation du commerce. La visite d'un client mystère complète ce diagnostic.

Bravo à Happy Market, Le Vertugadin, l'Atelier de la Chantilly et la bijouterie Darbier-Revaux qui ont reçu ce label !

RENCONTRES AVEC LES COMMERÇANTS



Le 13 mars dernier les commerçants ont été conviés en mairie afin de présenter les nouvelles mesures d'accompagnement de la CCI de l'Oise ; divers sujets ont également été abordés : bouclier tarifaire, animations, stationnement... Madame le Maire a proposé de pérenniser ces rencontres devenant ainsi trimestrielles.

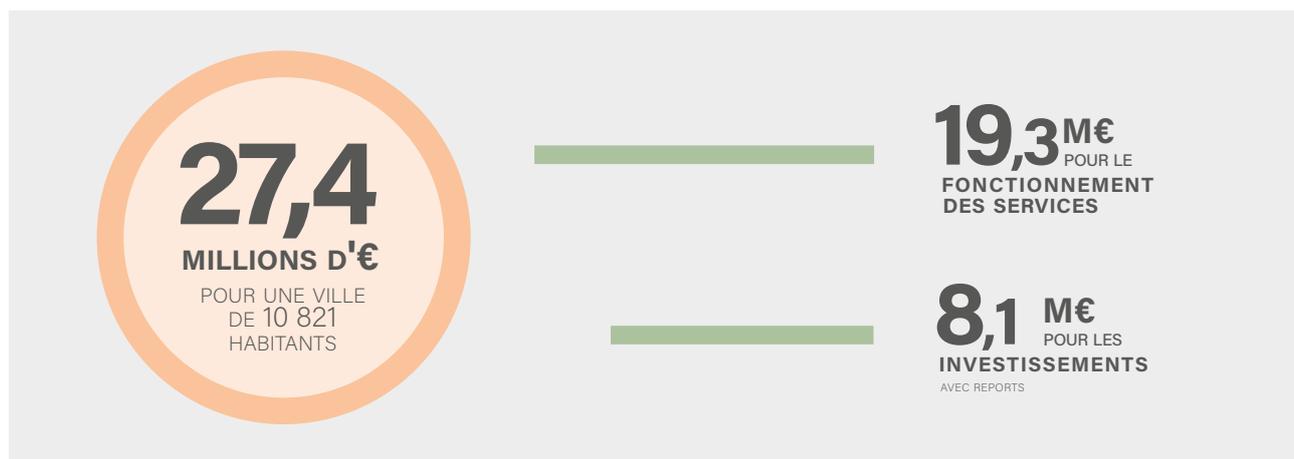


Le 14 mars, Isabelle Wojtowicz et Frédéric Servelle, Maire-Adjoint à l'Urbanisme ont également reçu les restaurateurs et cafetiers afin de discuter du dispositif des terrasses saisonnières 2023. Il a été rappelé que les modalités d'occupation et d'aménagement des terrasses sont précisées dans le règlement municipal de voirie et repris dans les conventions d'occupation (sobriété et qualité). La période retenue est du 6 avril au 6 novembre 2023.



Florence Woerth
Maire-Adjointe chargée des Finances

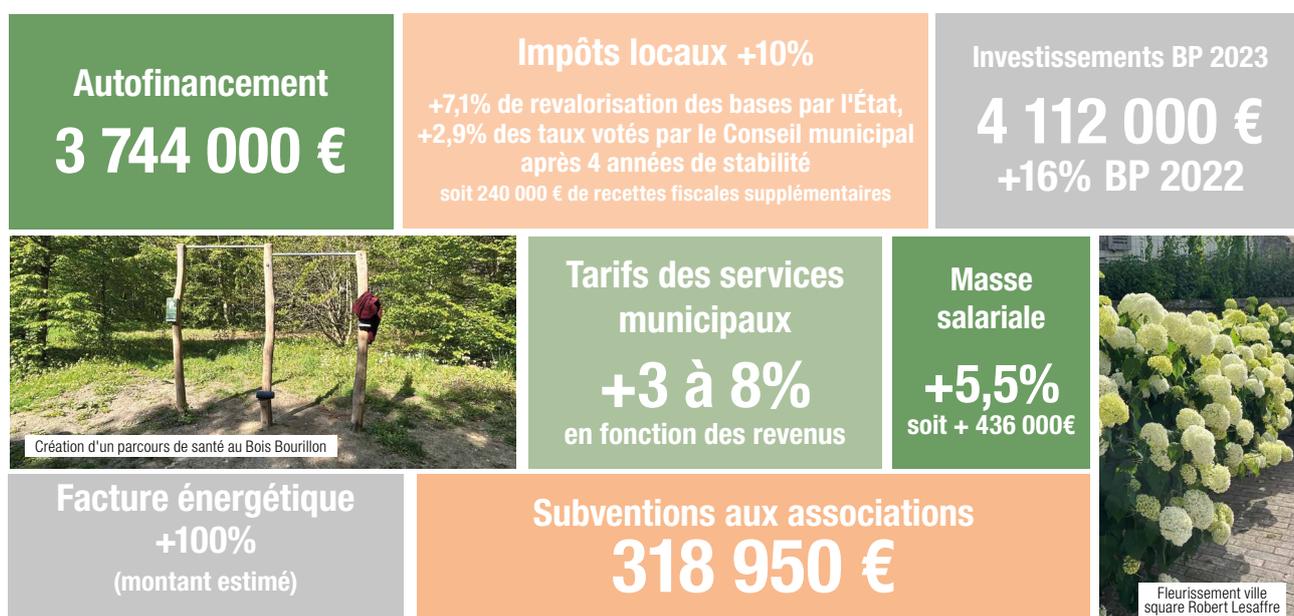
Budget Primitif 2023 ► Les investissements seront maintenus à un niveau de 4,1 M€



Le budget est un acte essentiel de la vie de la commune. Il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et un acte d'autorisation. Acte de prévision car il constitue un programme financier évaluatif pour les recettes à encaisser et limitatif pour les dépenses à engager sur une année. Acte d'autorisation car c'est l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil municipal.

Lors de sa séance du 9 mars dernier, le Conseil municipal de Chantilly a approuvé le Compte Administratif 2022 et a adopté son Budget Primitif 2023.

► Dépenses d'investissement, subventions, fiscalité, autofinancement, impôts et taxes,... Voici quelques données clés du budget 2023 de Chantilly



► Point sur l'exécution de l'année 2022

Le résultat de fonctionnement s'est élevé à 2,125M€ cumulé au résultat reporté, le solde de fonctionnement est de 3,6 M€.

La situation financière de la ville s'est améliorée en 2022 grâce à la bonne maîtrise des dépenses -0,2% : moins de charges du nouveau prestataire de service de surveillance de stationnement, renouvellement du contrat du marché moins cher, reprise des prestations (ex lignes 15 et navette touristique) par la CCAC, compression de 10% des budgets des services au Printemps mais

compensées par des charges de personnel en hausse +3,8%. Les recettes progressent plus vite +3,9% par la reprise des services en sortie de pandémie, une hausse des bases des impôts. Les droits de mutation sont restés soutenus en accord avec le marché de l'immobilier.

Les investissements 3,237 M€ ont été financés par l'autofinancement, par des subventions (0,4 M€) et par le FCTVA (1,6 M€) et sans nouvel emprunt.



Réaménagement du parking de la Canardière



Aménagement du Jardin de la Canardière



Réaménagement de la contre allée du Bois Bourillon



Remplacement des nenuseries du CCMD et de la médiathèque

► La rigueur de gestion pendant l'année 2022 nous donne de solides bases pour construire notre budget de l'année 2023

Nous savons tous que l'inflation a modifié très fortement les équilibres budgétaires tant privés que communaux. Sensibles dès 2022, les hausses risquent de s'amplifier en 2023. Pour l'énergie qui avait réussi à être jugulée autour de 15% et qui s'annonce en hausse de plus de 100%, nous avons mis une enveloppe spéciale dépenses imprévues en espérant qu'elle sera suffisante.

→ 2023 notre budget reste ambitieux et responsable

Ambitieux : car nous pensons que 2023 sera difficile mais que 2024 pourrait s'avérer plus facile budgétairement. Il faut continuer à investir et préparer la phase la plus importante de notre programme d'investissement qui commence dès cette année,

Responsable : car nos dépenses restent maîtrisées tout en les orientant vers les besoins réels des Chantilliens. Nous examinons pour chaque dépense ce qui convient de faire afin de soutenir le critère de développement durable que nous voulons intégrer.

→ Les recettes réelles augmentent de +1,8% alors que les dépenses progressent de +8,7%

La ville emploie des agents pour faire fonctionner ses services. Leur rémunération représente 8,339 M€, soit 53,6% du budget. Ces dépenses de personnel évolueront de +5,5% en 2023 pour tenir compte en année pleine des hausses d'indice et de smic de 2022. Les charges à caractère général dont l'énergie s'élèvent à 4,899 M€, les charges financières baissent régulièrement car le taux moyen des emprunts s'érode.

La ville dépense de plus en plus en fluides, gaz, électricité, eau et dans l'entretien des bâtiments municipaux. La régulation thermique dans ces bâtiments est devenue la règle et permet d'adopter des bonnes pratiques. Nous avons donc mis en place des mesures de sobriété dès le printemps 2022 pour économiser sur l'éclairage public, le chauffage des salles de sport très énergivores, les écoles et les bâtiments municipaux.

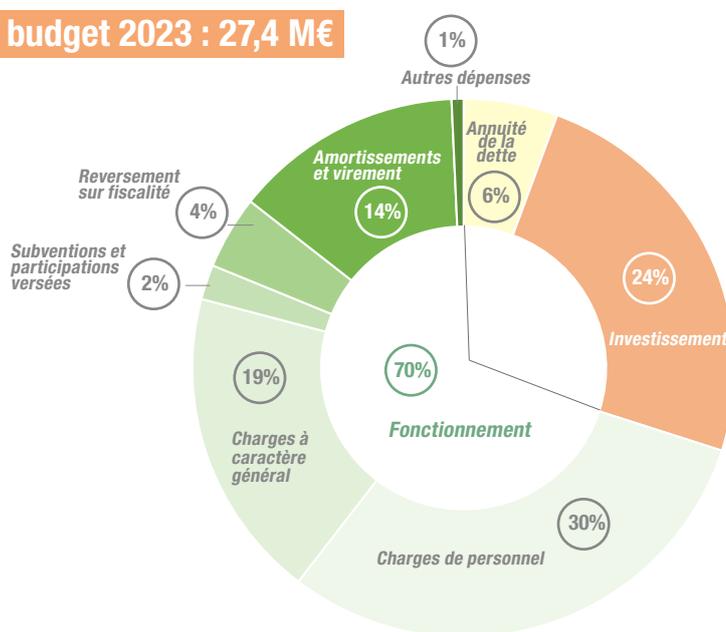
La ville entretient de nombreux bâtiments qui demandent des réparations mais le plus souvent une mise en conformité et des travaux d'isolation, de changement de chaudières.

La ville verse également des subventions à des associations et à des structures assurant des missions de service public comme le CCAS. Pour 2023, il a été décidé de réduire de 10% l'ensemble des subventions aux associations hors CCAS comme cela a été demandé aux services de la ville une fois encore. La ville continuera à suivre avec vigilance les projets des associations et sera à l'écoute de leurs besoins pour les soutenir.

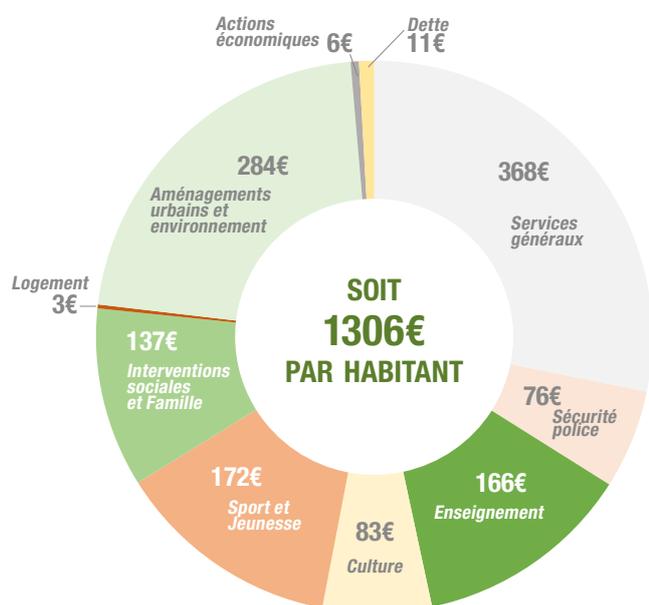
Vue d'ensemble des dépenses du budget 2023 : 27,4 M€

en investissement et fonctionnement

Annuité de la dette	1 536 490 €
Investissement	6 669 000
Charges de personnel	8 338 782 €
Charges à caractère général	5 121 943 €
Subventions et participations versées	571 790 €
Reversement sur fiscalité	1 204 625 €
Amortissements et virement	3 744 000 €
Autres dépenses	195 370 €



Les dépenses de fonctionnement par habitant du budget 2023



Services généraux	28,2 %
Sécurité police	5,8 %
Enseignement	12,7 %
Culture	6,3 %
Sport et Jeunesse	13,1 %
Interventions sociales et famille	10,5 %
Logement	0,2 %
Aménagements urbains	21,8 %
Actions économiques	0,5 %
Dette	0,9 %

▶ Comment est financé le budget de la ville ?

Pour les dépenses de fonctionnement : la ville compte sur les recettes provenant des impôts, 11,737 M€ (taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâtie et la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises). Les bases ont évolué de 7,1% et les taux ont été augmentés de 2,9% soit une hausse de 10% pour les Cantiliens.

L'effort fiscal demandé aux Cantiliens a diminué au cours des deux dernières années par rapport à la moyenne des villes de même strate démographique.

Effort fiscal	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chantilly	0,915027	1,065784	1,064214	1,097222	1,093045	1,097238
Moyen de la strate	1,194581	1,206381	1,20929	1,207936	1,22097	1,242908
Écart Chantilly/Strate	-23,40%	-11,65%	-12%	-9,17%	-10,48%	-11,72%

2018 = année de la dernière augmentation des taux : + 4 %

Autre recette fiscale, la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) a été supprimée et est maintenant compensée par une fraction de la TVA. Elle perçoit aussi la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de l'État qui baisse chaque année et le produit de ses services qu'elle facture (cantines, périscolaire...).

Pour les dépenses d'investissement : la ville a recours majoritairement à son autofinancement. Les bons résultats dégagés en 2022 peuvent nous aider à financer à plus de 80% des dépenses prévues, un emprunt d'équilibre est prévu à hauteur de 0,827 M€.

▶ Un endettement modéré et maîtrisé

Pour réduire autant que possible les charges financières, la ville a su profiter des taux historiquement bas des emprunts.

Les taux des 3 derniers prêts (1,2 M€ chacun) versés en 2021 sont 0,25%, 0,54% et 0,55%.

Aucun prêt n'a été contracté en 2022.

Pour 2023, un emprunt d'équilibre inférieur à 1 M€ a été inscrit et qui ne sera probablement pas contracté. Si la ville devait lever cet emprunt, il ne lui faudrait que 5,6 années pour rembourser l'intégralité de notre encours de dette.

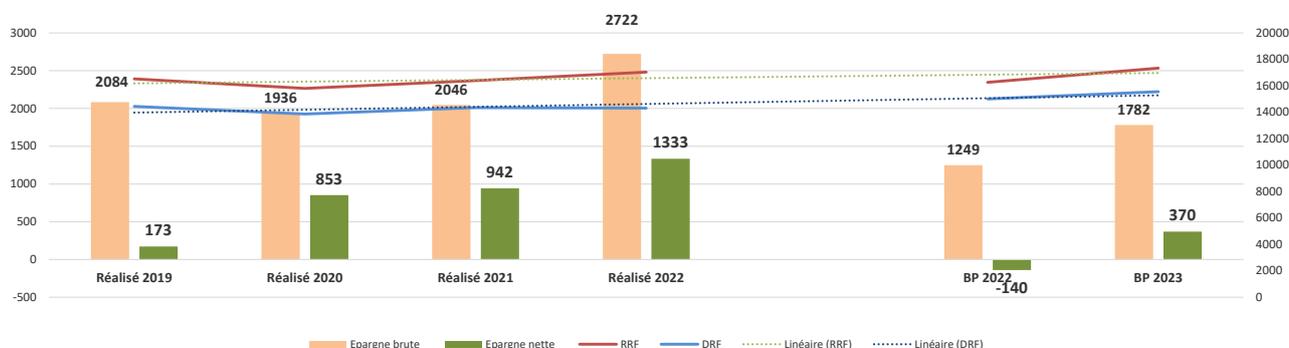
Un capacité de désendettement très satisfaisante

2019	2020	2021	2022	2023 estimée avec l'emprunt d'équilibre
4,4	4,2	5,2	3,4	5,6

Seuil de vigilance à 10 ans et seuil d'alerte à 12 ans

▶ Évolution des épargnes brute et nette

Évolution des épargnes brute et nette (simulation avec +2,9% sur les taux de fiscalité)



→ En augmentant de façon mesurée les taux de fiscalité, la ville améliore sensiblement ses épargnes (+234 000 €) se donnant ainsi les moyens de compenser l'augmentation des factures d'énergie et de financer de nouvelles dépenses d'investissement (augmentation du budget vert). En effet, il était nécessaire d'accroître nos recettes fiscales pour ne pas mettre en péril l'équilibre de notre budget.

2023, un programme d'investissement soutenu : 4 112 k€

ÉCOLES ET PETITE ENFANCE : 411 k€

- . Désamiantage de la maternelle du Coq Chantant, 243 k€
- . Réfection des sols des préaux de l'école élémentaire du Bois Saint-Denis
- . Remplacement du système de sécurité et d'incendie et des portes de secours de l'école élémentaire du Coq Chantant
- . Remplacement de la colonne d'eau potable de l'école du Bois Saint-Denis
- . Remplacement du lave-vaisselle du restaurant scolaire de l'école Paul Cézanne
- . Remplacement des deux portails de la maternelle Lefébure
- . Renouvellement de matériels pour les crèches Cantilous et Frimousses

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS : 885 k€

- . Extension des vestiaires du stade (1^{ère} phase), 700 k€
- . Aménagement du nouveau Skate park
- . Rénovation des peintures des vestiaires sous les tribunes du terrain d'Honneur
- . Remplacement du sol amortissant de l'aire de jeux du quartier de Verdun
- . Matériels divers salle Decrombecque
- . Modification des arroseurs du T4 au stade
- . Fourniture et pose de stores pour le dortoir du centre de loisirs
- . Réfection du sol de l'aire de jeux de la maternelle du Bois Saint-Denis



Projet des vestiaires du Stade

CULTURE ET PATRIMOINE : 155 k€

- . Concours pour le projet de la salle de spectacle de l'Espace Bouteiller
- . Mise aux normes de l'ascenseur du centre culturel
- . Circuit d'interprétation des panneaux du patrimoine (2^{ème} phase)
- . Mise en place d'une porte coupe-feu et remplacement d'une gouttière à la médiathèque
- . Fourniture et pose d'un cheneau en zinc au pavillon Egler
- . Achat de mobiliers et liseuses pour la médiathèque
- . Remplacement d'un velux au Centre Culturel
- . Achat de vitrines et de tables pour le musée de la dentelle
- . Mission de maîtrise d'oeuvre pour la porte Richard Lenoir
- . Restauration d'une chapelle au cimetière Bourillon (programme pluriannuel)

MOBILITÉ - AMÉNAGEMENTS URBAINS - CADRE DE VIE - SÉCURITÉ : 2 196 k€

- . Aménagement d'une piste cyclable du Mont de Pô à l'avenue de Bourbon, 1100 k€
- . Achat d'une balayeuse, 250 k€
- . Réaménagement du parking de la Canardière
- . Extension de la vidéoprotection
- . Opération JADEN
- . Renouvellement du mobilier urbain
- . Concours d'architectes pour la transformation de la place Omer Vallon
- . Étude pour le réaménagement du quartier de la Canardière
- . Création d'une nouvelle zone 30
- . Achat de cabanons pour les Jardins familiaux, (programme pluriannuel)
- . Frais d'études pour le PLU



Achat d'une balayeuse

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : 198 k€

- . Remplacement des menuiseries extérieures et des chaudières de l'ancienne Mairie
- . Remplacement des chaudières de l'ancienne Poste

SERVICES GÉNÉRAUX - BUDGET PARTICIPATIF - PARC PRIVÉ DE LA VILLE : 267 k€

- . Budget participatif du quartier de Verdun et du Bois Saint-Denis, 40 k€
- . Plan renouvellement informatique
- . Travaux divers sur les logements du parc privé de la ville
- . Réhabilitation du local, 3 avenue de Verdun, pour les habitants du quartier
- . Achat de deux chalets et illuminations pour Noël
- . Matériels pour les ateliers des services techniques



Réhabilitation du local du 3 avenue de Verdun



Claude Van Lierde
Conseiller municipal délégué à la Vie des quartiers

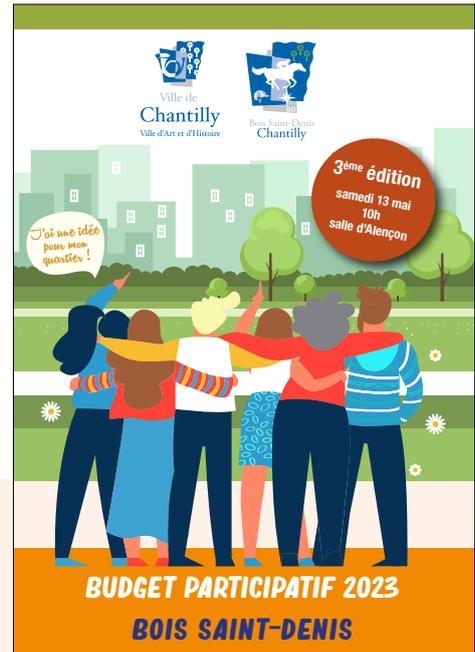
Budget participatif 3^{ème} édition : direction le quartier du bois Saint-Denis !

La municipalité a lancé en 2021 son premier Budget Participatif. Son but, rassembler les habitants d'un même quartier afin d'échanger sur la vie quotidienne, pour que chacun puisse exprimer ses besoins, pour trouver ensemble des pistes d'améliorations, pour se projeter dans le futur de son quartier.

Beau défi, auquel les habitants du quartier des "Hauts de Chantilly" et du quartier de la "Résidence Gare des Courses, quartier de Verdun" ont répondu avec enthousiasme, chaleur et détermination. Les sujets ne manquaient pas et chacun a pu échanger.

Pour cette 3^{ème} édition, la ville va mettre de nouveau à disposition des habitants cette fois-ci du Bois Saint-Denis, un budget de 30 000 € dont 10 000 € en fonctionnement et 20 000 € en investissement.

Ce budget participatif, véritable outil pédagogique, permet aux habitants de proposer, choisir et réaliser des projets d'intérêt général pour leur quartier. En effet, étant les utilisateurs quotidiens des infrastructures et services de la ville, les Cantiliens en sont les plus grands experts.



Ainsi, vous pourrez présenter et valoriser des projets qui répondent à vos besoins et à vos attentes.

Pour qui ? Toute personne habitant le quartier. Les projets sont émis à titre individuel dans la limite d'un projet par habitant. Les projets collectifs issus d'associations ou de groupes d'habitants sont possibles mais doivent être proposés par un référent unique.

Pour quels types de projets ? Un projet peut concerner tous les aspects de la vie mais il doit répondre à plusieurs critères pour être accepté, examiné et retenu. Il peut porter sur différentes thématiques et doit : présenter un intérêt général et à visée collective, relever des compétences municipales, ne pas engendrer de coûts de fonctionnements importants, être techniquement et juridiquement réalisable, l'enveloppe allouée est de 30 000€ pour l'ensemble des projets.

Qui sélectionne les projets ? Un jury composé d'élus et d'habitants du quartier.

Quelques exemples de projets



Environnement, Cadre de vie



Mobilités



Jeunesse, Sport



Action sociale, Santé, Solidarité



Education, Enfance

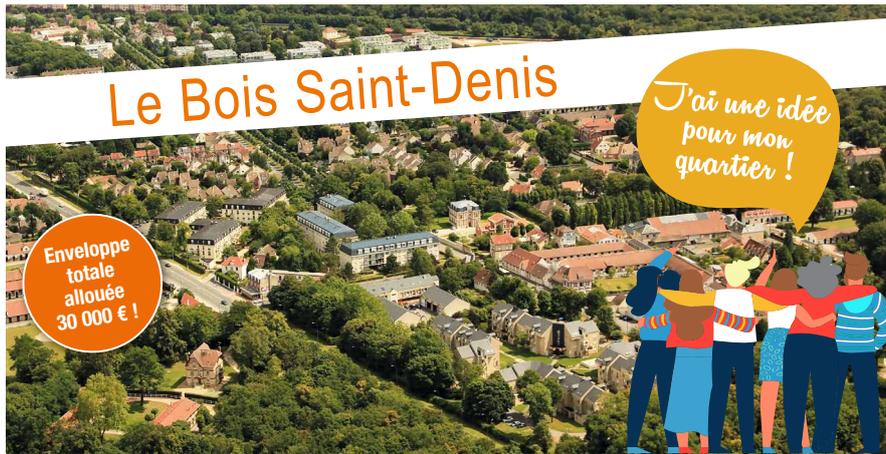


Culture, Patrimoine, Numérique

Environnement et cadre de vie	Plantation d'arbres fruitiers, hôtel à insectes, fontaine à boire dans l'espace public, siesterie, rucher pédagogique...
Mobilités	Arceaux pour garer les vélos, passage-piétons en 3D...
Jeunesse/Sport	Station de fitness en accès libre, jeux d'échecs et de dames...
Action sociale/Santé/Solidarité	Coin pique-nique, frigo solidaire, café mobile, espace de dons d'objets en libre-service...
Education/Enfance	Vélo-bus en ramassage scolaire, nouveaux jeux cour d'école...
Culture/Patrimoine/Numérique	Borne de recharge pour téléphone, cinéma en plein air, jeu de piste dans le quartier...

Exemples de réalisations des projets de 2021 et 2022 des quartiers des Hauts de Chantilly et de la "Résidence Gare des Courses, quartier de Verdun"

- . La maison du vélo
- . Aire de Fitness connectée
- . Installation d'une table multi-jeux →
- . Création d'un Éco Parc
- . Création d'un verger pédagogique
- . Cours d'informatique pour les seniors
- . Aide aux devoirs
- . Friperie
- . Course solidaire



Les étapes et le calendrier 2023 du quartier du bois Saint-Denis

- | | | | | |
|--|--|---|--|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| samedi 13 mai
Lancement du Budget participatif
10h
salle d'Alençon | samedi 13 mai au vendredi 9 juin
Dépôt de vos idées à l'accueil de la mairie ou lors des permanences de quartier | vendredi 16 juin
Audition des projets par le jury | samedi 1^{er} juillet
Annonce des projets lauréats
14h
salle d'Alençon | septembre 2023
Début des réalisations |

Samedi 13 mai : lancement du Budget Participatif

- . **10h**, accueil autour d'un café par Isabelle Wojtowicz, Maire de Chantilly
- . **10h15**, échange sur la vie quotidienne du quartier animé par Claude Van-Lierde, Conseiller municipal chargé de la Vie des quartiers
- . **10h30**, visite du quartier par le service Patrimoine de la ville ; suivez le guide pour découvrir l'histoire cachée de votre quartier !
- . **11h15**, présentation et lancement du Budget participatif par Florence Woerth, Maire-adjoint chargée des Finances

Besoin d'aide pour monter votre projet ?

Venez rencontrer les élus de votre quartier, autour d'un café, lors des permanences dédiées, les **samedi 27 mai et samedi 3 juin de 10h à 12h, salle d'Alençon**

Comme pour les 2 premières éditions, la ville a créé et imaginé un logo. Cette identité visuelle sert de signe de reconnaissance et vient créer un sentiment d'appartenance, rendre visible un projet, un groupe, un espace... Ce nouveau logo va permettre de développer un lien privilégié entre tous les habitants d'un même quartier. Pour ce numéro 3, nous remercions une nouvelle fois Céline, qui avait déjà réalisé les 2 premiers logos.



■ Naissances

Rafaël SAILLANT YPREUW	5 janv.
Imran BENAÏSSA	10 janv.
Kylian LEDUN	11 janv.
Maddyson LAMINE	17 janv.
Khadim MOHAMED	17 janv.
Youssef ALOUI	21 janv.
Yui da SILVA VAZ	9 fév.
Leonora GASPERONI	15 fév.
Nalyah YOUNA	27 fév.
Éliot LE THIEZ	27 fév.
Mihra BILGINSOY	12 mars
Victor JOLIVET	21 mars

■ Mariages

Christophe DOS et Catherine HACHE	14 janv.
William CREVEL et Alexandra DUPONT	28 janv.
Christophe RENAULT et Alexandra DAVILLARS	18 fév.
Christophe CHARRON et Sandra DECOSTA	18 fév.
Mehdi LAMRANI et Emel KURU	4 mars
Christian KENYONG NANKAP et Katia NCHIMI NONO	11 mars

■ Décès

Jean HAMEL (82 ans)	1 janv.
Michèle ARNOLD veuve MARIN LA MESLÉE (81 ans)	3 janv.
Alain HÉNAFF (72 ans)	3 janv.
Charles THÉBAUD (86 ans)	4 janv.
François KLEPAC (86 ans)	8 janv.
Rolande JOYAT veuve DOUBLET (92 ans)	10 janv.
Claudine JOUAN veuve SIBILLE (78 ans)	11 janv.
Michel DELIGNY (92 ans)	15 janv.
Eliane VERDUYN (81 ans)	15 janv.
Hortense EL BAZE épouse AZÉMIA (95 ans)	15 janv.
Michel COUPECHOUX (87 ans)	17 janv.
Georges SIMON (100 ans)	18 janv.
François DALLE (87 ans)	18 janv.
Maryvonne JOUEL (83 ans)	20 janv.
Paulette GOUDRÉ veuve LEGUAY (88 ans)	25 janv.
Raymond SORIA (88 ans)	25 janv.
Marinette CUGNOD épouse MATS (81 ans)	27 janv.
Marie BOYER épouse LAVERGNE (85 ans)	28 janv.
Catherine GAUDEFROY épouse GALLOU (62 ans)	28 janv.
Jean SEUILLEROT (84 ans)	31 janv.
Liliane EL HOUSSEINE (75 ans)	31 janv.
Michel SAUËR (88 ans)	3 fév.
François LEFOUR (78 ans)	4 fév.
Roger PROVOST (84 ans)	8 fév.
Nicole BOUILLON veuve QUÉMÉT (84 ans)	12 fév.
Jacqueline DESMET veuve RENARD (85 ans)	13 fév.
François GOURNAY (75 ans)	13 fév.
Renée GRONDIN (85 ans)	13 fév.
Léa YOUNG veuve BIGUE (99 ans)	17 fév.
Lucette HAZÉ veuve LATHUILIÈRE (94 ans)	19 fév.
Simone FERRÉ (95 ans)	21 fév.
Daniel COLOMBAN (75 ans)	21 fév.
André FLIPEAU (83 ans)	21 fév.
Wladyslas GORZELA (89 ans)	22 fév.
Christiane DURET (94 ans)	22 fév.
Simone DUMAREST (86 ans)	26 fév.
Benoit RABAIN (45 ans)	28 fév.
Marinette MÉLAYE (80 ans)	2 mars
Jeanne LAKROUM veuve HÉE (92 ans)	5 mars
Alain GRANGE (73 ans)	7 mars
Robert LEKIEFFRE (84 ans)	8 mars
Catherine DAVID veuve RANCHOUX (98 ans)	10 mars
Marie-Thérèse WILLAME veuve AMBLARD (86 ans)	10 mars
René SIDERIS (95 ans)	12 mars
Robert TAILLIEZ (84 ans)	14 mars
Thérèse CAMUS veuve CAMUS (87 ans)	15 mars
Jeanne GÉRARD veuve ZITTEVOGEL (91 ans)	21 mars
Paulette DELPON veuve VAILLANT (83 ans)	22 mars
Bernard LANCERAUX (88 ans)	22 mars
Mazaltob ELGRISSEY veuve BOUHANA (93 ans)	25 mars
Pierrette QUIGNARD veuve PERCIBALLI (97 ans)	25 mars
Alain RICHARD (80 ans)	26 mars
Renée CARLIER épouse CAPELLI (83 ans)	26 mars
Mohamed BEN RAFRAF (73 ans)	29 mars
Jean-Marie ANGEBAULT (67 ans)	29 mars
Jean-Marie CORSON (68 ans)	31 mars



Caroline Godard
Maire-Adjoint chargé de la Culture

Du nouveau à la médiathèque

Inauguration du Point Info Europe Direct

La médiathèque accueille le premier point d'informations Europe Direct de l'Oise, organisme émanant de l'Union Européenne et organisé en trois pôles.

Le pôle Information met à disposition du public de nombreuses brochures et documents. Ces ressources sur l'Europe sont en libre accès à la médiathèque.

Le pôle Education permet de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'Union européenne dans nos vies, aux possibilités de mobilité qui s'offrent à eux en proposant des animations dans les écoles, les collèges et les lycées.

Enfin le pôle Jeunesse a pour objectif de transmettre le "virus de la mobilité" aux jeunes de 18 à 30 ans en leur permettant de vivre une expérience originale en Europe. Missions proposées : culture, sport, social, environnement, protection du patrimoine, économie sociale et solidaire, citoyenneté, lutte contre les exclusions et les

discriminations, santé... Les organismes d'accueil (associations, ONG...) sont tous labellisés par l'Union européenne.

La durée des missions varie de 2 semaines à plusieurs mois. Europe Direct prépare au départ et suit le jeune tout au long de son séjour. Des formations et cours de langue sont pris en charge pour permettre au volontaire de s'intégrer le plus rapidement possible. Mais surtout, il bénéficie d'une prise en charge complète sur place : logement, nourriture, transport, assurance santé et responsabilité civile et même argent de poche ! A la fin du volontariat, un certificat "Youth Pass" est délivré afin de valoriser l'expérience acquise.

Un programme parfait pour une année de césure, un projet personnel ou professionnel, et ce, sans aucun critère linguistique, de diplôme ou de formation !

L'équipe d'Europe Direct Hauts-de-France assure une permanence mensuelle à la médiathèque pour vous renseigner



Première finale départementale des Petits Champions de la lecture

Le 11 mars dernier s'est tenue pour la première fois à la médiathèque une des finales départementales du concours national Les Petits Champions de la Lecture créé par le Syndicat National de l'Édition. Ce jeu national invite les enfants des classes de CM1 et de CM2 à lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, un texte de leur choix extrait d'une œuvre de fiction. Cette opération est donc un formidable outil proposé aux enseignants et aux médiateurs du livre pour promouvoir la lecture sur un mode ludique.

Le jeu est organisé en 4 étapes : après une première sélection en classe, le gagnant de chaque classe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale.

Trois finales départementales ont eu lieu dans l'Oise à Chantilly, Compiègne et Creil. A Chantilly, les 3 écoles élémentaires

publiques ont participé au concours à l'initiative de Mme Gisser, enseignante à l'école du Bois-Saint-Denis. La première étape a permis de désigner un gagnant par classe. 13 élèves dont 6 Cantiliens se sont ensuite retrouvés pour la finale départementale à la médiathèque.

Le jury était composé de bibliothécaires, professeur, libraire, élu local et Olivier Muller, auteur de livres pour enfants dont le célèbre "Anatole Latuile". L'attention du jury s'est portée sur la technique (articulation, vitesse et fluidité, respect de la ponctuation et liaisons, respiration, intonation), la posture (placement de la voix, du corps, capacité à s'adresser à son auditoire et à capter l'attention, pas de théâtralisation, pas de par cœur) et la transmission (expressivité, sincérité et spontanéité, capacité à faire passer des émotions, à s'approprier le texte choisi). C'est Margaux Benti, de l'école de Villeneuve-les-Sablons qui s'est distinguée.

Sur le podium 2 autres élèves, Camille Tawk, de l'école du Coq Chantant de Chantilly et Sohan Julien, de l'école Sainte-Geneviève de Gouvieux.

Tous les participants ont été récompensés par des lots. Margaux ira avec les 2 autres finalistes de l'Oise représenter le département à Lille pour la finale régionale. Le ou la gagnant(e) remportera un chèque-lire et participera à la finale nationale à Paris le 28 juin à la Comédie Française.



Construire un budget en période d'inflation est un art difficile qui mérite de s'intéresser à chaque poste, à chaque opération réalisée par la ville. L'année 2022 avait déjà annoncé que l'inflation ne serait pas aussi temporaire que certains avaient bien voulu le dire et que nous allions vers une période nouvelle et sans visibilité.

Mais revenons vers quelques chiffres importants, l'inflation en 2022 a atteint en France 5,9%, elle est prévue en 2023 à 5% et en 2024 à 2,5%, très inférieure aux taux mondiaux, les taux de croissance de l'économie française seront respectivement de 0,7% et de 1,3%, là aussi souvent supérieurs aux autres pays européens.

Les banques centrales ont très rapidement et très fortement remonté leurs taux directeurs pour éviter une période de surchauffe économique mais cela n'a pas suffi à calmer la production et l'emploi toujours très dynamiques. Les prix de l'alimentaire et surtout de l'énergie ont drastiquement reflué mais l'inflation sous-jacente reste forte et peut-être durablement.

Que cela signifie-t-il pour notre ville ?

Des dépenses qui augmentent régulièrement, des pressions sur les salaires, des coûts de travaux en forte hausse car les entreprises sous-traitantes subissent elles-mêmes des coûts salariaux liés aux pénuries de main d'œuvre, de matières premières, aux goulots d'étranglement qui retardent les chantiers... Une situation inconnue depuis plus de 30 ans et que nous ne sommes plus habitués à gérer mais qui de toute façon nous échappe en grande partie.

Il nous reste donc à regarder du côté des recettes : les bases locatives support de notre fiscalité directe sont indexées sur les prix de la construction, +7,1% en 2023, les impôts et taxes atteindront 10,053M€. Les dotations et subventions 3,386M€, rappelons le chiffre de 2014 de 4,585M€, dont la principale est la Dotation Globale de Fonctionnement, DGF, qui ne baisse plus pour la première fois depuis 9 ans. Ce n'est cependant pas suffisant puisque les impôts ont dû être augmentés pour équilibrer notre budget de fonctionnement, bien que plus faiblement que dans beaucoup d'autres villes. La DGF devrait être de la même façon indexée sur l'inflation pour redonner aux communes un peu de flexibilité dans leur budget et éviter à terme si la situation perdure de diminuer les services proposés aux chantiliens ou d'en augmenter très fortement les prix.

Pour l'investissement, les fortes hausses de taux auront un impact sur nos futurs gros investissements en 2024 et 2025 comme la salle de spectacle puisque nous prévoyons d'avoir recours à un emprunt long pour financer ce programme. Les emprunts faits en 2021, au creux des taux, nous permettent de voir les travaux des vestiaires et de l'école du Coq Chantant de l'année 2023 sereinement. Il en sera autrement les années suivantes, les frais financiers sont portés par le budget de fonctionnement déjà si tendu.

Florence Woerth
Maire-Adjoint chargée des Finances
Groupe de la Majorité Passion Chantilly

Un budget pour quoi faire ?

En mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget primitif comme un seul homme ou presque, puisque les oppositions ont voté contre. Mais au-delà de ce vote devenu quasi-symbolique et sans surprise, la vraie question reste encore et toujours de savoir quelle trajectoire ce budget est censé imprimer, quel avenir trace-t-il pour notre ville.

Car en réalité, aucune des propositions du projet porté par la majorité municipale ne voit le jour : la salle de spectacle promise pour contrebalancer les propositions de notre groupe n'en finit pas d'être retardée et ne sera in fine qu'une réhabilitation de l'Espace Bouteiller. Les vestiaires du stade ne répondront même pas aux besoins actuels des sportifs chantiliens. Quant à la halle promise sur la place Omer vallon, la majorité à court d'idées en est réduite à appeler des architectes de renom pour leur demander des esquisses gratuites... Et ce ne sont là que les grands investissements. Car côté fonctionnement, il est de nombreux sujets de préoccupations qui ne sont absolument pas traités comme l'attractivité de la ville et le commerce (en souffrance) ou la propreté de la ville dont nos concitoyens se plaignent de plus en plus... Chantilly s'endort, Chantilly se vide et l'équipe municipale regarde ailleurs... Autant dire que nous sommes très éloignés d'une équipe municipale préparant l'avenir et portée par une vision.

Mais dans ce contexte où les incertitudes se la disputent à l'inflation, nos concitoyens gagnés par l'inquiétude devraient ressentir la force et la cohésion de leur municipalité. À de nombreuses reprises, nous avons ainsi tenté de proposer de dépasser nos différences et d'apporter les idées de notre groupe, les savoir-faire qui sont les nôtres, pour contribuer à l'émergence d'un vrai projet pour le Chantilly de demain. Mais à aucun moment ces mains tendues n'ont été saisies et à aucun moment, cette approche collaborative n'a trouvé d'écho au sein de la majorité municipale. Pire : de plus en plus, les réunions de commissions (quand elles ont lieu !) ne sont plus que des actes de procédure et des présentations de projets déjà ficelés, qui, même en cas d'erreurs manifestes ne supportent aucun amendement, aucune modification, aucun aménagement. La démocratie locale se délite, confisquée par un quarteron d'élus plus ambitieux pour Instagram que pour la ville.

Au risque de se répéter depuis déjà 3 ans, Chantilly mérite plus. Chantilly mérite mieux. Chantilly mérite surtout une approche différente, ouverte sur demain et sur les Chantiliens.

Xavier Boulet, Bénédicte Goualin,
Nathalie Schuhmacher, Thierry Marbach
Le Groupe Oser Chantilly

Ainsi va la vie à Chantilly !

Jeudi 26 janvier 2023 20h30, salle du Conseil

La maire me répond qu'elle n'a pas à justifier ses décisions de ressources humaines... Je demandais pourtant des informations sur le recrutement de la responsable de la médiathèque suite à une délibération municipale. La maire semble ignorer qu'en application de l'article L.2121-13 du CGCT, *"tout membre du conseil municipal a le droit, dans le cadre de sa fonction, d'être informé des affaires de la commune qui font l'objet d'une délibération."*

Jeudi 9 mars 2023 20h30, salle du Conseil

La maire-adjointe aux affaires financières décide de baisser de 10% les subventions associatives et d'augmenter la fiscalité foncière de 10% quand l'inflation prévisionnelle est de 6% en France pour 2023. C'est la double peine ! Elle considère que les associations doivent se débrouiller. Heureusement, le budget du CCAS fait exception aux restrictions. Il augmente pour l'aide à la population, l'attention portée aux aînés et les actions menées sur la sensibilisation en faveur des politiques inclusives : handicaps, Dys...

Que dire de l'élue aux commerces ainsi que du chef de file de l'autre opposition coupant la parole à la maire qui ne relève rien ? Si je demande une précision, je suis sèchement repris. La maire fait des distinctions entre les élus !

Samedi 22 avril 2023, rue du Connétable

Chaque samedi, c'est bingo ! Pratiquement tous les véhicules sont verbalisés pour non-paiement. Beaucoup de sous pour la mairie ! Quant à l'heure gratuite, il faut savoir la demander. C'est effectivement compliqué. La maire a dit en conseil municipal que les commerçants sont ravis du retour de la verbalisation massive. Vraiment ? La maire vous inviterait-elle donc à faire vos courses dans les villes voisines ? Elle s'intéresse à votre argent et à vos voix pour décrocher ses mandats. De nombreux Chantiliens vont à Gouvieux, Lamorlaye et Senlis faire leurs achats pour se mettre à l'abri de la verbalisation sur le stationnement. Ils ont raison !

Au fait, qu'en est-il de la vidéoverbalisation au "stop" de la rue des Jardins, pour franchissement de quelques centimètres ?

Samedi 22 avril 2023 11h, mairie

Une habitante se plaint qu'on lui ait dit de faire faire son passeport dans une autre ville, les démarches administratives étant fastidieuses.

Avec tout cela, vous allez bientôt penser que vous êtes invités à aller voir ailleurs...

Pierre-Étienne Bouchet
Groupe "Chantilly plurielle"
06.03.27.53.71
pe559@live.fr

Sortir à CHANTILLY



Nouvelle exposition au musée de la Dentelle !

Jusqu'au 3 septembre, découvrez l'exposition "Faire passer le jour", une rencontre étonnante entre art contemporain et dentelle, organisée avec le Fonds régional d'Art contemporain de Picardie.

Programme complet des animations sur www.chantilly-dentelle.com

mai

Au Château

. Tout le mois Exposition "La création du cabinet des livres, hommage au duc d'Aumale"

. Jusqu'au 21 mai

Exposition "Visages des guerres de religion"

Exposition "Cabinet des leures"

Les 21, 25 et 28 mai

14h30 Spectacle équestre "TOTEM" Grandes écuries

17 au 29 mai

Fête Foraine Petite Pelouse

Les mercredis de la médiathèque

17 mai à 16h30 : Heure du conte (+ 3 ans)

24 mai à 16h30 : English storytime (+ 3 ans)

Judi 18 mai

8h-19h Braderie des Commerçants Centre-Ville

Samedi 20 et dimanche 21 mai

Triathlon de Chantilly

Visites du patrimoine

. Dimanche 21 à 15h, De Potter à Guillemot, vie

ouvrière à Chantilly, RDV place Omer Vallon

. Dimanche 28 à 15h, Chantilly au 18^e siècle,

RDV 1 rue du Connétable

Pas de réservation sauf mention contraire, 6€/pers., gratuit - 18 ans, renseignements : Office de tourisme Chantilly Senlis au 03 44 67 37 37

Mercredi 24 mai

20h15 Le cinéma Elysée propose avec l'Opéra National de Paris, le ballet "La Belle au bois dormant"

Judi 25 mai

17h Colloque Sport Santé par le Docteur Carola, présidente de la ligue contre le cancer Espace Bouteiller

Samedi 27 mai

."Mai à vélo", programme complet sur la page Facebook de la ville

. 10h30 à 12h, De la BD au petit déjeuner, rencontre animée par Evelyne et Michel Clair de l'association Les amis de Bulles & Crayons.

(adultes et ados, gratuit, réservation au 03 44 57 20 56)

Médiathèque

. 16h30 Concert "Nos adhérents live à la bib'" (entrée libre) Médiathèque

Du samedi 27 mai au 1^{er} juillet

Exposition "Les bandes dessinées sont l'autre nom du rock" (entrée libre) Médiathèque

juin

Tout le mois

Exposition "Les bandes dessinées sont l'autre nom du rock" (gratuit, entrée libre) Médiathèque

Les 1, 4, 8, 11, 15, 22, 25 et 29 juin

14h30 Spectacle équestre "TOTEM" Grandes écuries

Vendredi 2 juin

Fête des Voisins

Musée de la dentelle

. Samedi 3 juin à 15h, Rencontre avec Sylvie de Meurville, De la mer d'Aral à la Nonette, un voyage au fil de l'eau

. Vendredi 23 juin à 19h, Rencontre avec Evelyne Simonin

. Dimanche 25 juin à 15h, Visites commentées des collections permanentes et de l'exposition temporaire 34 rue d'Aumale, 5€/pers., gratuit - 18 ans, 8€ entrée et visite ou rencontres

Samedi 3 juin

. 10h Course "Journée sans tabac" Petite pelouse

. 15h Conférence de l'ASCE "Manse et Chantilly, une histoire d'eaux" par Madame Françoise Niederhauser

Salle des Conférences en Mairie

La Semaine de l'eau

. Samedi 3 juin à 15h, De la mer d'Aral à la Nonette, un voyage au fil de l'eau, rencontre avec l'artiste Sylvie de Meurville - RDV au musée de la dentelle - sur réservation : m.labbe@ville-chantilly.fr

. Mercredi 7 juin à 14h30 - Atelier enfants Imaginons la ville de demain ! avec Fabien Bellagamba et le Syndicat de la Nonette

Réservation : m.labbe@ville-chantilly.fr - Gratuit

Dimanche 4 juin

. 10h45 Dans le cadre du "Ciné p'tit déj", projection de "Contes de printemps", pour très jeune public (durée 45 min) Cinéma Elysée

. 13h30 Qatar Prix du Jockey Club Hippodrome

Les mercredis de la médiathèque

. 7 juin à 10h30 : Bébés lecteurs (- 3 ans, réservation au 03 44 57 20 56)

. 14 juin à 16h30 : Découverte sonore (+ 3 ans)

. 21 juin à 16h30 : Heure du conte (+ 3 ans)

. 28 juin à 16h30 : English storytime (+ 3 ans)

Samedi 10 juin

. 14h30 à 16h Atelier numérique "Makey Makey" (8 ans et +, gratuit au 03 44 57 20 56) Médiathèque

. 15h à 18h30 Exposition d'affiches sur le thème de l'Environnement par le Lions Club Mairie

Visite du patrimoine

. Dimanche 4 à 12h et 13h30, Dans les coulisses du Jockey Club, (résa : www.francegalop-live.com)

. Samedi 10 à 10h, Les écuries de courses et les secrets de l'entraînement à Chantilly - RDV angle av. Marie-Amélie et av. de Chartres

. Dimanche 11 à 15h, Dans les pas de Le Nôtre - RDV devant l'Office de tourisme

. Dimanche 18 à 11h30 et 13h30, Dans les coulisses du Prix de Diane (résa : www.francegalop-live.com)

. Dimanche 25 à 15h, Chantilly en flânant - RDV église Notre Dame, pas de réservation sauf mention contraire, 6€/pers., gratuit - 18 ans

Renseignements : Office de tourisme Chantilly Senlis 03 44 67 37 37

Les Nuits des forêts

. Du 1^{er} au 30 juin, Exposition "Forêt" de Peggy

Herbeau et Christophe Filleule, Poteau du puits

. Samedi 10 juin à 18h, Randonnée La forêt, force régulatrice du climat

. Dimanche 11 juin à 5h30, L'éveil de la forêt aux premiers rayons du soleil avec Annie Ocana (réservation auprès du PNR : 03 44 63 65 65)

. Dimanche 11 juin à 10h, L'arbre chanteur, conte musical avec Petra Mengerhausen (2 ans et +)

. Dimanche 11 juin à 15h, Atelier Land Art (8 ans et +)

avec Laëtitia Givaudan, plasticienne et art thérapeute

. Mercredi 14 juin à 16h, Atelier Mon carnet de voyage en forêt avec Bénédicte Créteyron (6/10 ans)

. Vendredi 16 juin à 21h15, Randonnée nocturne A

l'écoute des chouettes avec Grégory Brouillard

. Samedi 17 juin à 16h, Concert avec participation

du public : Être oiseau (le pluvier guignard) violon,

trompette, percussion - RDV au poteau du puits - à

18h, Promenade sonore : Comme un écho dans la

distance, voix et hautbois - à 20h45, Randonnée

crépusculaire A l'écoute de l'engoulement d'Europe

avec Annie Ocana (réservation PNR : 03 44 63 65 65)

à 21h, Concert nocturne par le collectif L'itinéraire

(8 ans et +)

Gratuit, réservation : m.labbe@ville-chantilly.fr sauf mentions contraire

Mardi 13 juin

20h15 Le cinéma Elysée présente The Royal Opera

avec l'opéra "Le Trouvère" de Rameau Cinéma Elysée

Vendredi 16 juin

14h à 18h Don du sang Espace Bouteiller

Samedi 17 juin

. 10h30 à 20h Fête des enfants et pique-nique des familles Parc Watermael-Boitsfort

. 16h Concert Nos adhérents live à la bib', invités : Fun

Music (gratuit, entrée libre) Médiathèque

. 17h30 Conférence de l'UPT "Les Obélisques, le

voyage extraordinaire de celui de la Concorde"

par Marc Blanchard Espace Bouteiller

Dimanche 18 juin

. 11h30 Cérémonie du 18 juin 40 Monuments aux morts

. A partir de 13h30 Prix de Diane Longines Hippodrome

Mercredi 21 juin

. Fête de la Musique

. 20h Conférence du Valois Monarchique "Je

m'abandonne à toi" par Madame Carron en Mairie

. Journée Olympique au stade des Bourgognes,

renseignements service Jeunesse et Sports en mairie

Samedi 24 juin

. 16h Jeu vidéo "Just dance" sur Wii U (7 ans et +,

gratuit, réservation au 03 44 57 20 56) Médiathèque

. 18h-22h Course des quartiers Hippodrome

. 19h à 23h "Pique-nique en blanc" Château

Dimanche 25 juin

14h Gala de Gym de fin d'année Halle des Bourgognes

Mercredi 28 juin

Réunion de courses

Permanences d'écriture sociale en mairie

Céline Weissier, écrivaine publique vous assiste

dans votre correspondance et vos démarches

administratives (recours, résiliations de contrats,

demandes délais de paiement, sinistres, justice,

réclamations, tutelles, titres de séjour, impôts...)

Le jeudi de 14 h à 17 h sur RDV au 03 44 62 42 60,

prochaines dates : 11 et 25 mai, 8 et 22 juin

Gratuit, réservé aux Chantilliens

Retrouvez-nous sur

